
Adresse de la société populaire de Caluire-et-Cuire (Rhône) qui félicitent la Convention sur le courage qu'elle a montré en déjouant les complots des conspirateurs et annonce des dons dont deux cavaliers, lors de la séance du 2 prairial an II (21 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Caluire-et-Cuire (Rhône) qui félicitent la Convention sur le courage qu'elle a montré en déjouant les complots des conspirateurs et annonce des dons dont deux cavaliers, lors de la séance du 2 prairial an II (21 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 502;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27248_t1_0502_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Que dirons nous encore, citoyens législateurs ? Que notre indignation est à son comble; le crime était assis à vos côtés et votre vertu n'en a pas été souillée; votre justice a su le livrer au glaive de la loi; qu'elle soit prompte et terrible s'il en existe encore le moindre vestige; ne la laissez pas ralentir, songez que le sang républicain était prêt à couler, que les couteaux étaient aiguisés, les coups désignés, et que l'échaffaud doit décharger le corps social de cet être impur.

Aujourd'hui, la liberté et l'égalité sont inattaquables, malheur à celui qui voudrait y attenter, l'arbre de vie planté au milieu des orages a pris racine, il s'élève au milieu des vents conjurés pour l'abattre, il sera immortel.

Restez donc à votre poste, le nôtre est de vous défendre jusqu'à la mort, vous avez mis la justice et la vertu à l'ordre du jour nous avons déclaré guerre ouverte aux conspirateurs, poursuivons les uns et les autres notre carrière; si elle est pénible, elle est glorieuse; vos lois et vos décrets seront toujours respectés, n'abandonnez le gouvernail que lorsque vous aurez conduit la République au port, et elle sera sauvée sublime et incorruptible. Montagne, capitole sacré terrible aux ennemis du peuple, veillez sans cesse, nous veillerons aussi, ne cessez de frapper du glaive de la loi tous les coupables, et les efforts des tyrans coalisés se sentent si impuissants qu'ils ne pourrons jamais ébranler votre ouvrage.

Vive la République, vive la Montagne, vive les sans-culottes.»

NOURRY (*présid.*), BERTET, CHAMASSON, ROUBIER.

20

Les communes de Caluire-et-Cuire (1), réunies en Société populaire, félicitent la Convention sur le courage qu'elle a montré en déjouant les complots liberticides de ces lâches conspirateurs dont la loi a fait justice.

Elles invitent la Convention à rester à son poste, et l'instruisent qu'elles viennent d'offrir à la République 2 cavaliers, montés et équipés, 600 liv. en argenterie destinées au même objet; plus, l'argenterie de leurs ci-devant églises, et enfin l'équipement de 50 hommes en habits, chemises et autres objets de vêtements, provenant de leurs gardes-nationales.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Caluire et Cuire, 21 flor. II*] (3).

« Représentants d'un peuple libre,

Braves montagnards qui avez sauvé la République, notre Société populaire, se félicite chaque jour d'avoir placé pour le soutien des droits du peuple et de la République tant de vertus.

Le courage innébrable que vous avez montré en déjouant de tous côtés les complots liberticides de ces lâches conspirateurs dont la loi a fait justice, prouvera sans doute aux

(1) Rhône.

(2) P.V., XXXVIII, 22.

(3) C 304, pl. 1132, p. 14.

peuples de la terre que le français par son exemple est digne de son ouvrage, la liberté.

Fidèles mandataires, restez fermes à votre poste jusqu'à l'entier anéantissement des tyrans coalisés contre notre chère patrie. Adhérent de cœur et d'âme à tout ce que vous avez fait depuis l'époque mémorable de votre installation, et tout ce que vous ferez pour le bonheur du peuple jusqu'à la paix; la seule époque où vous puissiez être relevés et recevoir de vos frères, à votre retour dans nos foyers, la reconnaissance du à vos vertus républicaines.

Nous venons d'offrir à la République 2 cavaliers montés et équipés pour sa défense. Nous y avons joint 600 livres en argenterie, destinés au même sujet; l'argenterie de nos cy-devant églises et chapelles, qui joint au trésor qui arrive de toutes les parties de la République, achèvera de la sauver.

Comme encore l'équipement en habits, chemises et autres objets de vêtement de cinquante hommes provenant de nos gardes nationales. Tel est le don que croient devoir faire à la patrie les citoyens de cette commune, prêts à en faire de nouveaux si elle l'exige, malgré les pertes qu'elle a éprouvées par le siège de la cy-devant ville de Lyon.

S. et F. Vive la République, vive la Montagne.»

GIROUD fils. NAVARRE, DOUCHAN.

21

La commune de St-Hilaire (1) félicite la Convention nationale sur ses pénibles et immortels travaux, et l'invite à rester à son poste.

Elle annonce qu'un citoyen de ladite commune a donné un arpent de terre et un manoir pour les 10 volontaires partis de cette commune lors de la première réquisition, et qu'il vient d'étendre ce don sur ceux de la réquisition de 18 à 25 ans, quant à la même portion de terrain, et une somme de 300 liv. par chacun pour lui tenir lieu de manoir.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Saint-Hilaire, s.d.*] (3).

« Aux républicains représentants du peuple à la Convention nationale,

La Commune de St-Hilaire en félicitant la Convention sur ses pénibles et immortels travaux, invite les représentants à rester à leur poste.

Le vaisseau de la révolution, pères du peuple, jeté sur une mer orageuse et pleine d'écueils, eut peut-être été renversé, si vous ne l'eussiez soutenu d'une main ferme et vigoureuse; mais guidé par vous, il arrivera à bon port, et nous vous jurons de nouveau de sacrifier nos vies à vous seconder.

Nous avons depuis longtemps fait une adresse à l'un de vos comités, celui de législation, pour demander le changement de nom de cette commune en celui de Morgon, nom d'une propriété

(1) Rhône.

(2) P.V., XXXVIII, 22. *Mon.*, XX, 527; *J. Mont.*, n° 27.

(3) C 304, pl. 1132, p. 15, 16, 17.